

Châtellerauld, le 04 AOUT 2016

**Service :** Santé Publique/Sécurité Civile

**Dossier suivi par :** Agnès MONAMY

Fonction : Responsable

Tél : 05 49 20 21 41

Fax : 05 49 20 20 15

@ : agnes.monamy@ville-chatellerauld.fr

Monsieur le Président

SERI

21, rue du Sanital

BP440

86 104 CHATELLERAULD

**Nos réf. :** EA/LM/CL

**Objet :** demande sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation terrains cadastrés EL211, EL242, EL212, EL214

Monsieur le Président,

J'ai bien réceptionné votre demande relative à l'état dans lequel devra être remis le site en cas d'arrêt définitif de l'installation classée pour la protection de l'environnement.

Tout d'abord, les mesures de mise en sécurité devront être prises, et une étude des pollutions du site devra être diligentée, si besoin, et ce conformément aux procédures prévues aux articles R 512-39-1 et R-512-39-3 du code de l'environnement.

Concernant mon avis sur l'usage futur de ce site, le Plan Local d'Urbanisme actuel a défini que cette zone était classée en zone Uy, c'est à dire pouvant accueillir des activités économiques, de type industriel, artisanal, commercial ou des bureaux. Le site devra donc pouvoir être aménagé de façon à assurer la cohérence avec le document d'urbanisme pré-cité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire  
La conseillère déléguée

Evelyne AZIHARI



Copies : **Service Urbanisme**  
**Service Développement économique**